

Conserver le bois mort en tas et sur pied



Le bois mort vaut de l'or !

Le bois mort est essentiel pour beaucoup d'insectes pollinisateurs qui s'y abritent ou pondent leurs œufs. C'est en plus un milieu de vie indispensable pour de nombreux autres êtres vivants.

Je crée d'abord des « chandelles » si j'en ai l'occasion, en laissant sur pied les troncs d'arbres morts, en élaguant éventuellement les branches principales. Le bois mort sur pied n'abrite pas la même faune que lorsqu'il est au sol !

Je forme ensuite des tas de bûches d'essences de feuillus locaux, avec une bonne exposition au soleil. Je laisse le tas en place de manière permanente. Quand le bois sera décomposé, dans bien des années, j'ajouterai de nouvelles bûches pour maintenir le volume du tas.

J'évite les bûches de résineux qui conviennent à trop peu d'espèces animales.

Je rassemble enfin les branchages et broussailles en tas volumineux, pour offrir encore plus de diversité d'abris.

Infos clés pour le tas de bois :

- **Matériau** : bûches d'essences de feuillus (éviter les résineux), récupérées localement (élagueurs, paysagistes, services espaces verts...).
- **Dimension** : 1 m³ minimum.
- **Emplacement** : bien exposé au sud pour le soleil.
- **Entretien** : compenser la décomposition par l'ajout de nouvelles bûches.

Les infos « tas de bois » s'appuient sur une notice de l'association Karch.

La notice complète :

https://www.infofauna.ch/sites/default/files/files/publications/notice_pratique_tas_de_bois.pdf

